

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'AVIGNON

Siège :
MAIRIE
DE
L'ISLE sur la SORGUE



EXTRAIT DU REGISTRE
des

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 10 mars 2020

Nombre de Délégués
en exercice.....20

Nombre de Délégués
Titulaires présents.....9

Nombre de Délégués
Suppléants Présents..... 2

Nombre de Délégués
votant.....13

L'an deux mille vingt et le 10 mars à 18 heures, le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux de la Mairie de Cheval Blanc, sous la Présidence de **Monsieur Christian MOUNIER**.

les membres du Comité Syndical se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Mairie de Cheval Blanc.

Membres présents :

Titulaires : Mrs MOUNIER Christian, BADOE Claude, BREPSON Bruce, LEONARD Christian, ROUX Philippe, FABRE Paul, ROBERT Jean-Louis et Mmes GIRARD Nicole, NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse

Suppléants : Mr BELLET Daniel et Mme CASTEAU Isabel

Absents excusés : Mrs BAYON DE NOYER Yves, CLARETON Claude, GONZALVEZ Pierre, PASTOR Roland, GENTY Guy, RUFFINATTI Michel et Mmes COMBE Jacqueline, PAIGNON Laurence, AYME-ALLEMAND Patricia, ETIENNE Monique et GUIEN Marion

Pouvoirs:

- M. Guy GENTY donne pouvoir à M. Paul FABRE
- M. Michel RUFFINATTI donne pouvoir à M. Jean-Louis ROBERT
- Mme Jacqueline COMBE donne pouvoir à M. Bruce BREPSON

N°20-03

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Rapport

Le compte administratif est présenté par M. LEONARD une fois le Président sorti de la salle.

Le compte administratif du SIECEUTOM pour l'exercice 2019 fait apparaître un excédent global de l'exercice de 687 420,53 €, résultant d'un excédent de 194 126,07 € pour la section d'investissement et d'un excédent de 493 294,46 € pour la section de fonctionnement.

Les opérations de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

A. SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	1 873 805,01€
Affectation de résultat	0,00 €
Dépenses	<u>1 919 970,37€</u>
Déficit d'exécution de l'exercice	46 165,36 €
Excédent 2018 report	<u>240 291,43 €</u>
Excédent de clôture 2019	194 126,07 € (1)

Les restes à réaliser dépenses de la section s'élèvent à **693 665,76 € (2)**.

Les restes à réaliser recettes de la section s'élèvent à **395 000,00 € (2)**.

B. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	4 735 188,42€
Dépenses	<u>4 618 447,80€</u>
Excédent d'exécution de l'exercice	116 740,62 €
Excédent 2018 report	<u>376 553,84 €</u>
Excédent de clôture 2019	493 294,46 € (3)

Excédent global de clôture 687 420,53 €

Compte tenu :

- De l'excédent de clôture de la section d'investissement pour un montant de **194 126,07 € (1)**
- Du solde négatif des restes à réaliser (recettes-dépenses) de la section d'investissement s'élevant à **298 665,76 € (2)**.
- De l'excédent de clôture de la section de fonctionnement pour un montant de **493 294,46 € (3)**

Il est proposé au Comité Syndical :

DE CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exécution de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser en section d'investissement d'un montant de **693 665,76 € en dépenses et 395 000,00 € en recettes.**

D'APPROUVER le compte administratif 2019 du SIECEUTOM, et d'arrêter les résultats définitifs au 31 décembre 2019 tels que résumés sur la vue d'ensemble du compte administratif,

DE DECIDER de reporter :

- L'excédent de clôture 2019 de la section d'investissement s'élevant à **194 126,07 €** Ce solde créditeur sera repris sur la ligne 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » des recettes d'investissement du BP 2020.
- En réserve de la section d'investissement une partie de l'excédent de clôture de la section de fonctionnement à hauteur de **104 539,69 €** (compte 1068).
- Le reste de l'excédent de clôture 2019 de la section de fonctionnement d'un montant de **388 754.77 €**. Ce solde créditeur sera repris sur la ligne 002 « Résultat de fonctionnement reporté » des recettes de fonctionnement du BP 2020.

D'AUTORISER le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

M. Christian LEONARD supervise le vote en l'absence du Président.

LE COMITE SYNDICAL
Après en avoir délibéré
Décide
A l'unanimité

DE CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exécution de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser en section d'investissement d'un montant de **693 665,76 € en dépenses et 395 000,00 € en recettes.**

D'APPROUVER le compte administratif 2019 du SIECEUTOM, et d'arrêter les résultats définitifs au 31 décembre 2019 tels que résumés sur la vue d'ensemble du compte administratif,

DE DECIDER de reporter :

- L'excédent de clôture 2019 de la section d'investissement s'élevant à **194 126,07 €** Ce solde créditeur sera repris sur la ligne 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » des recettes d'investissement du BP 2020.
- En réserve de la section d'investissement une partie de l'excédent de clôture de la section de fonctionnement à hauteur de **104 539,69 €** (compte 1068).
- Le reste de l'excédent de clôture 2019 de la section de fonctionnement d'un montant de **388 754.77 €**. Ce solde créditeur sera repris sur la ligne 002 « Résultat de fonctionnement reporté » des recettes de fonctionnement du BP 2020.

D'AUTORISER le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,
TRAITEMENT
Le Président,
Christian MOUMIER

